

A Toulouse, le 17 Avril 2008

## **EPARGNE SALARIALE 2007**

### **Une année en demi-teinte**

C'est comme **les giboulées de mars**, jusqu'à mi avril se tiennent toutes les réunions de bilans et de transparence de l'année écoulée. Nous venons de terminer la réunion dans laquelle la Direction Générale nous a remis les calculs des montants globaux des primes de la **participation** et de **l'intéressement**.

**Participation** Rappel chez Latécoère, les sommes allouées au titre de la participation sont calculées à partir **d'une formule légale fixée par le code du travail**. Le montant global est appelé « Réserve Spéciale de Participation » (RSP).

*Cette RSP est calculée comme suit:  $RSP = \frac{1}{2}(B - (5 \times C / 100)) \times S / VA$*

B	=	Bénéfice net de l'exercice
C	=	Capitaux propres de l'entreprise
S	=	Salaires bruts
VA	=	Valeur Ajoutée

<b>En 2007</b>
<b>6 042 768€</b>
<b>191 321 821€</b>
<b>43 768 654€</b>
<b>122 834 937€</b>

Résultat négatif à **-176 166,15€**

En clair, il n'y aura pas de participation versée au titre de 2007.



**Intéressement** Pour ce qui est des sommes allouées au titre de l'intéressement elles sont calculées à la suite **d'un 7ème accord d'entreprise que FO a signé**. Cet accord est bien différent de celui de 1989, FO a par la négociation fait évoluer bien des articles du texte originel.

La formule permet d'obtenir cette année un montant de **versement global de 6,06%** des frais de personnel hors charges sociales décomposé en : **5,57%** pour l'intéressement et 0,49% de clause complémentaire ce qui représente une augmentation de la prime de **+ 8,8%**.

**657 personnes** ont bénéficié du complément revendiqué et obtenu par FO. Elles représentent, ne l'oublions pas environ la moitié du personnel de la Société Latécoère.

**Le montant de l'abondement pour les versements volontaires dans le fonds B est de 35%.**

Après examen de l'application sur l'intéressement du nouvel accord signé par notre organisation, il ressort le comparatif suivant :

Année	Intéressement global	Clause complémentaire
2002	640 401€	16 071€
2003	664 432€	18 745€
2004	465 157€	41 158€
2005	1 621 980€	127 188€
2006	1 521 284€	116 647€
<b>2007</b>	<b>2 407 276€</b>	<b>211 123€</b>

### Considération FO

FO rappelle que l'intéressement et la participation sont aléatoires, et qu'ils **ne sont pas des éléments du salaire**, mais qu'ils constituent un « **plus** » non négligeable.

La distribution de l'intéressement est en forte progression + 1 100 000€ il est **le reflet de l'investissement de tous les salariés** pour la société LATECOERE.

Le résultat négatif du calcul de la formule de participation a plusieurs causes, les plus importantes sont :

- la disparité € / \$,
- le coût de la dette,
- le financement des encours de production avec l'arrêt de la production de l'A380,

FO réaffirme que les salariés ne sont **en aucun cas responsables** et qu'ils en sont **les premières victimes** !!!!

Aussi le syndicat FO revendique-t-il **le versement d'une prime exceptionnelle** (comme chez AIRBUS l'an dernier), destiné à compenser le non déclenchement de la participation.